

PARIS-CANADA

Organe Hebdomadaire des Intérêts Canadiens & Français.

FRANCE

PRIX DU NUMÉRO: 25 Centimes | ABONNEMENTS: Un an, 12 fr. 50

Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR

DIRECTEUR: HECTOR FABRE

BUREAUX, 10, rue de Rome, Paris.

CANADA

PRIX DU NUMÉRO: 5 Centimes | ABONNEMENTS: Un an, \$ 2.50

S. MARCOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC

SOMMAIRE.

Revue. — Notes diverses. — Le général Boulanger. — Les pêcheries canadiennes. — Les croiseurs canadiens. — Le port d'Esquimaux. — Informations. — Monument Jacques Cartier. — Le tunnel de l'île du Prince-Édouard. — Les terres de la Couronne. — Vers le passé: Bougainville et Lécis. — Le chevreuil du Canada. — Bibliographie.

REVUE

Le Parlement canadien a consacré quelques séances à la discussion de la question irlandaise. De prime-abord, la chose peut paraître un peu singulière. Que le Parlement impérial soit saisi des questions coloniales, c'est dans l'ordre, et cependant le plus souvent il s'abstient, mais que les Parlements coloniaux à leur tour, se prononcent sur les affaires impériales, c'est infiniment moins régulier. Aussi ne le font-ils qu'à titre exceptionnel. La coutume ne saurait s'en établir, tout le monde le sent, sans de graves inconvénients, et sans que le Parlement métropolitain inutilement provoqué, ne se sente plus à l'aise pour donner son avis sur ce qui aujourd'hui se décide en dehors de lui. Il y a intérêt majeur à ce que chacun reste sur son terrain. L'autorité métropolitaine n'en sera que plus respectée, et notre indépendance que mieux sauvegardée.

Dans l'espèce, il faut voir dans la manifestation faite par le Parlement canadien, plutôt le désir de témoigner encore une fois de sa sympathie pour la nombreuse population irlandaise qui habite le Canada, le désir de ne pas rester indifférent aux vifs et ardents sentiments qui l'animent lorsque la verte Erin est en cause, que l'envie d'empiéter sur les droits de la Métropole.

Cette question toute de sentiment vidée, le Parlement s'est mis à la besogne avec une activité de bon augure pour ceux qui croient que les plus courtes sessions sont les meilleures.

Plusieurs projets de loi ministériels ont été adoptés en seconde lecture, entr'autres, le projet créant un ministère du commerce, un second attribuant deux sièges, au Sénat, aux territoires du Nord-Ouest, enfin un troi-

sième décrétant l'établissement d'un parc national aux Montagnes-Rocheuses.

Ce parc aura 26 milles de longueur et 10 milles de largeur.

L'état financier soumis aux Chambres accuse, pour les neuf derniers mois, un excédent de deux millions de piastres, soit vingt-sept millions de recettes contre vingt-cinq millions de dépenses. Pour cette même période, les importations ont atteint le chiffre de \$75,000,000, et les exportations celui de \$66,500,000.

A Londres le ministère a été de nouveau interpellé sur ses intentions au sujet de la ligne de steamers qui va être créée, entre la Colombie, la Chine et le Japon. Lord Onslow a répondu que le gouvernement impérial, tout en reconnaissant hautement les services que pouvait rendre, au point de vue de la défense de l'Empire, le Pacifique canadien, n'avait pas cru pouvoir accorder la subvention qu'on lui avait demandée pour la ligne de steamers, mais qu'une nouvelle combinaison était à l'étude. Lord Carnarvon a fait remarquer qu'il serait fâcheux, pour l'Angleterre, de se laisser devancer par une autre nation et de négliger de s'emparer, en temps opportun, de la nouvelle route.

La Chambre des Communes d'Ottawa ayant choisi un Canadien-Français, M. Oumet, comme son président, le gouvernement a nommé président du Sénat, un Anglais, M. Plumb, orateur disert, personnalité très sympathique à notre élément.

Le banquet donné à l'honorable M. Chappleau, à la veille de l'ouverture de la session, avait réuni 500 convives, parmi lesquels on remarquait des notabilités de toutes les origines et de tous les partis.

De l'avis général, le secrétaire d'État a parlé, tour à tour en français et en anglais, avec une éloquence entraînante. Rarement il avait été mieux inspiré. Il a traité successivement, avec grande autorité, les diverses questions qui préoccupent en ce moment l'opinion publique au Canada.

La conférence de Londres tire à sa fin, et le départ de sir Alexander Campbell pour le Canada est fixé au 12 mai. Il est difficile de dire dès maintenant les résultats définitifs qui découleront du Congrès. Il y a eu là

sur bien des questions, entre les représentants coloniaux, un échange de vues qui ne saurait manquer d'éclairer les hommes d'État anglais sur les tendances qui dominent dans les colonies. Il s'en dégagera certainement une vue d'ensemble qui sera fort utile pour l'orientation de la politique générale à l'avenir. C'est la première fois que les colonies sont appelées ainsi en consultation. On peut prévoir que ces réunions se renouvelleront assez souvent. Le fait caractéristique qui jusqu'ici marque la conférence, nous semble être que la question de la fédération impériale a été écartée des délibérations et qu'aucune tentative n'a été faite pour y ramener l'attention des délégués. On ne pouvait avoir de preuve plus décisive que ce projet n'a aucune racine dans les colonies, ni aucune prise sur l'esprit des hommes d'État anglais, et qu'il rentre dans l'ordre des pures fantaisies politiques.

NOTES DIVERSES

Inscrits à l'agence du gouvernement du Canada: 10, rue de Rome:

M. l'abbé E. Blanchard, Malone, hôtel du Vatican.
M. J. A. Archambault, notaire, Sherbrooke, hôtel d'Athènes.
Mme J. A. Archambault, Sherbrooke, hôtel d'Athènes.
M. J. Guérin, Montréal, hôtel Saint-Sulpice.

Le gouvernement fédéral vient de nommer un Acadien, M. Joseph O. Arsenault, intendant des sauvages de l'île du Prince-Édouard.

Le R. P. Nolin, S. J., prend des arrangements pour l'organisation de nouvelles colonies dans les cantons de la vallée d'Ottawa.

On dit que le R. P. Lefebvre, supérieur des Oblats, à Montréal, sera choisi comme évêque coadjuteur de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Taché, de Saint-Boniface, dont la santé, nous sommes heureux de l'apprendre, s'améliore.

Depuis son établissement, le crédit foncier franco-canadien a opéré des prêts hypothécaires au Canada, se montant à \$2,530,965.88, dont \$1,959,210.38 à long terme, \$501,872.41 à court terme, et \$69,882.89 de créances hypothécaires diverses.

La recherche des immigrants s'est accrue considérablement et M. Lespérance, agent d'immigration pour la province de Québec, n'a jamais autant reçu de demandes de cochers, jardiniers, journaliers, etc. Il a placé à la campagne une centaine

d'immigrants arrivés par l'Orégon la semaine dernière. Les immigrants se plaisent à reconnaître les bons traitements dont ils sont l'objet sur le sol canadien.

LE GÉNÉRAL BOULANGER

En réponse à une adresse de félicitations qui lui avait été envoyée par le président de la Société française de bienfaisance de Québec, le général Boulanger, ministre de la guerre et membre honoraire de cette société, lui a écrit la lettre suivante :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA GUERRE
CABINET DU MINISTRE

Paris, 11 mars 1887.

Monsieur le Président,

J'ai reçu la lettre par laquelle vous m'avez fait parvenir l'expression de la sympathie de la Société française de bienfaisance de Québec.

Ce témoignage m'a vivement touché. Je n'ai pas oublié, non plus, les circonstances dans lesquelles j'avais pu connaître l'œuvre philanthropique que des Français, fixés loin de la Mère-Patrie, ont entreprise, et poursuivent avec un dévouement persévérant.

Je fais tous les vœux pour que le succès récompense de si généreux efforts; je vous prie de les transmettre aux membres de la Société française de bienfaisance de Québec, et d'être l'interprète de mes remerciements pour le souvenir qu'ils m'ont gardé et pour leurs encouragements. Je vous remercie personnellement.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Ministre de la Guerre,
GÉNÉRAL BOULANGER

A Monsieur le Dr Pourtier, président de la Société française de bienfaisance de Québec.

Si les événements douloureux de 1870-71 révélèrent aux Canadiens jusqu'à quel point leurs cœurs étaient restés français, la défaite imméritée qui suivit ne leur a que trop démontré, par l'amointrissement du prestige national au milieu des races étrangères qui peuplent l'Amérique du Nord, qu'ils sont moralement solidaires de la bonne comme de la mauvaise fortune de la France. Aussi le docteur Pourtier, qui jouit à Québec du respect et de l'estime de tous, n'était-il pas seulement, en envoyant au général Boulanger des « félicitations et des encouragements », l'organe de la société de bienfaisance qu'il préside, mais bien l'interprète des sentiments de toute une population dont les circonstances présentes surexcitent le patriotisme et qui enregistre les témoignages d'amitié du Chef de l'armée française, son hôte en 1881, comme un salut au drapeau commun et la commune espérance du triomphe de nos armes.

FOURSIN.

LES PÊCHERIES CANADIENNES

La déclaration de sir Henry Holland à la chambre des communes d'Angleterre, d'après laquelle le Canada aurait le droit, en vertu du pacte de confédération de 1867, de faire armer des croiseurs sans le consentement du parlement impérial, est erronée. Ce pacte donne au gouvernement du Dominion le pouvoir de faire des lois pour l'or-

ganisation de la milice municipale et la création de défenses maritimes, mais rien de plus. Lorsque la question de protection navale fut soulevée à propos du service des pêcheries après l'abrogation du traité de 1854, le gouvernement du Dominion organisa avec des éléments civils un corps de police maritime, mais ce n'est pas là une marine de guerre.

Un ancien fonctionnaire du ministère des pêcheries, à qui l'on demandait ce qu'il pensait du droit du Canada d'employer des croiseurs, s'est exprimé ainsi :

« J'ai des doutes très sérieux sur ce point. Connaissant l'incertitude de notre situation en cette affaire nous avons prescrit jadis aux commandants des croiseurs, chargés de la protection des pêcheries, de ne tirer sur un navire qui dépasserait les limites que si celui-ci ouvrait d'abord le feu. En vertu du pacte de confédération, le Canada ne peut construire une marine de guerre que s'il y est autorisé par une loi du parlement du Dominion, sanctionnée ensuite par le gouvernement anglais. »

Il résulte du rapport du ministre des douanes canadiennes sur le commerce et la navigation pour l'année dernière, que le conflit existant entre le Canada et les États-Unis, au sujet des pêcheries, a sensiblement affecté les intérêts des provinces maritimes dans la dernière période. En 1884, sous le régime du traité de réciprocité, il est entré dans les ports de la Nouvelle-Ecosse 203 navires anglais, 2,306 canadiens et 589 étrangers, la plupart des États-Unis. Dans l'année qui vient de finir, ces chiffres ont été modifiés comme suit : anglais, 239, augmentation, 36; canadiens, 2,198, diminution, 198; étrangers, 383, diminution, 206. Les principaux ports affectés sont : Halifax, Gaysboro, Sydney et Pictou. Dans les ports du New-Brunswick, Saint-Jean et Hillsboro, il y a eu une réduction de 145 navires canadiens et 218 américains. Suivant toute apparence, le déclin sera beaucoup plus considérable pour l'année courante.

LES CROISEURS CANADIENS

Le département de la Marine et des Pêcheries a ordonné aux commandants des croiseurs pour la protection des pêcheries de se tenir prêts à prendre la mer, le 15 avril. Les vaisseaux suivants formeront la flotte pour la garde des lieux de pêche :

Steamer *La Canadienne*, 3 officiers et 18 hommes.

Steamer *Lansdowne*, 3 officiers et 12 hommes.

Steamer *Acadia*, 3 officiers et 18 hommes.

Chacun de ces steamers est armé de trois canons.

Goélette *Gén. Middleton*, 96 tonneaux, 3 officiers, 12 hommes.

Goélette *L. Houlett*, 80 tonneaux, 3 officiers, 12 hommes.

Goélette *Canard*, 75 tonneaux, 3 officiers, 12 hommes.

Goélette *Terror*, 56 tonneaux, 3 officiers, 12 hommes.

Goélette *Lizzie Lindley*, 74 tonneaux, 3 officiers, 12 hommes.

Goélette *Critic*, 75 tonneaux, 3 officiers, 12 hommes.

Goélette *Vigilant*, 80 tonneaux, 3 officiers, 12 hommes.

On ajoutera à la flotte, après le 15 mai, les bâtiments suivants :

Goélette *Davutless*, 90 tonneaux, 3 officiers, 12 hommes.

Goélette *Haanah*, 82 tonneaux, 3 officiers, 12 hommes.

Goélette *Embryo*, 75 tonneaux, 3 officiers, 12 hommes.

Chaque goélette est armée d'un canon.

Il est arrêté qu'en cas de nécessité, on ajoutera à la flotte trois vaisseaux de l'escadre anglaise de l'Atlantique-Nord.

Le capitaine Scott sera sans doute commodore de la marine canadienne, et arborera son pavillon sur l'*Acadia*.

LE PORT D'ESQUIMALT

Le port d'Esquimalt, destiné, par suite de l'achèvement du grand chemin de fer transocéanique du Canada à la Colombie anglaise, à devenir un arsenal maritime de premier ordre sur l'Océan Pacifique, est déjà doté d'un grand bassin de radoub, dont l'ouverture est annoncée pour le printemps.

Les dimensions principales de ce bassin sont les suivantes : longueur, à l'intérieur de la porte, 153 mètres ; au plafond, 147 mètres ; largeur à l'intérieur, 27 m. 36, au plafond 12 m. 46 ; à l'entrée, 21 mètres ; profondeur d'eau sur le radier, 10 m. 18 ; à l'intérieur 11 mètres.

Le bassin est construit en grès dur reposant sur du béton fait avec du ciment de Portland. Le revêtement intérieur du lit de la porte est en granit. Le caisson-porte est en fer forgé et de système patenté de Kinipple. Il doit glisser dans un réduit préparé entre les parois du radier sur un des côtés du bassin. Il est pourvu, en outre, d'un pont qui se replie et s'abaisse.

La machine d'épuisement se compose de deux pompes conjuguées de 1^m, 22 de diamètre et 1^m, 52 de course. Une machine auxiliaire, indépendante, met en action une petite pompe de drainage et sert aussi à faire marcher le caisson-porte. Toute la machinerie vient de chez MM. Witt et Cie, de Birmingham.

La dépense totale du bassin ne doit pas dépasser 4 millions de francs.

INFORMATIONS

La nouvelle Chambre des communes du Canada se compose de 63 avocats, 36 négociants, 33 cultivateurs, 22 médecins, 10 marchands de bois, 5 industriels, 6 journalistes, 5 négociants, 4 notaires, 4 armateurs, 2 ingénieurs civils, 2 propriétaires de moulins, 2 entrepreneurs, 1 banquier, 1 gérant de mine, 1 constructeur, 1 sans profession et 8 rentiers ou capitalistes.

La section du chemin de fer du Cap Breton entre le détroit de Canso et les Grands Détroits est terminée. Elle a 35 milles. Il ne reste plus que 10 milles à construire.

On dit que les actions du chemin de fer Témiscamingue ont été placées à un prix très élevé ; la société de colonisation de Témiscamingue fera défricher, sous peu, six cantons de bonnes terres à bois de construction sur le parcours de la voie ferrée.

Les services administratifs, à Ottawa, comprennent, d'après la « Liste officielle du service civil 1885 », 759 employés dont 594 d'origine anglaise et 168 de nationalité française. Le service extérieur comprend 3,551 employés, dont 2,949 de race anglaise et 602 d'origine française. En tout : 4,310, dont 3,540 Anglais et 770 Canadiens-Français. La proportion est donc comme 1 est à 4,6.

Le steamer « Hector » est entré hier, dans le port de Saint-Jean de Terre-Neuve, avec 12,000 phoques.

Le commerce d'exportation du bétail canadien augmente rapidement, dit le *Bradstreet*. Ce commerce a une origine assez récente. Il date de 1877, époque à laquelle 7,000 bestiaux furent expédiés en Angleterre.

En 1885, Montréal a expédié 58,498 bêtes à cornes et 80,000 moutons.

Les exportations totales, en 1885 ont été de 143,003 bêtes à cornes et de 336,048 moutons.

L'élevage des animaux est l'occupation d'hiver des cultivateurs canadiens.

Dans ce commerce, l'Australie a fait quelque peu concurrence au Canada.

Il n'en reste pas moins établi que le Canada n'a pas son égal pour l'élevage des moutons, et que son climat se prête d'autant mieux à l'élevage qu'il

est à l'abri de toute maladie contagieuse. L'on soumet le reste à une quarantaine de trois mois tout animal supposé atteint de quelque maladie.

C'est en 1881 que l'on créa pour la première fois des ranches canadiens pour l'élevage des bestiaux. On sait comment s'acquiescent ces ranches. Les terres sont louées du gouvernement à raison de \$ 0.02 l'acre. Le loyer est passé pour vingt et un ans, à moins que la terre ne soit concédée pour la colonisation.

On attend ce printemps de nombreux colons au lac Témiscamingue. M. Dumais, arpenteur, est en ce moment occupé à arpenter de nouvelles concessions, le long du chemin de fer du Long-Sault jusqu'au lac Kippewa.

Les émigrants débarqués par le « Parisian » et qui avaient été retenus sur la ligne de l'Inter-colonial par la dernière tempête de neige, sont arrivés à Montréal. Il y a parmi eux un grand nombre de jeunes gens de bonne famille, qui vont s'établir au Nord-Ouest et qui sont partis immédiatement pour leur lieu de destination.

La condition de Terre-Neuve est des plus critiques, paraît-il, et les habitants de cette île soupiraient de plus en plus après leur annexion au Canada, qu'ils dédaignaient jadis. On télégraphie que la pauvreté est excessive parmi la population, composée en grande partie de pêcheurs. La pêche a manqué durant les deux dernières années, et si elle manque encore cette fois ce sera un véritable désastre.

La Gazette Officielle de samedi contient l'avis suivant fixant à \$ 0.02 par tonne les droits de péage sur le blé, le maïs, les pois, l'orge et le seigle :

Avis est, par le présent, donné que, par ordre de Son Excellence le gouverneur général en Conseil, en date du 28 mars 1887, pour la saison de navigation prochaine et non au-delà, les taux de péage pour passage par les canaux Welland et Saint-Laurent et seulement pour les produits alimentaires ci-dessous mentionnés, en destination de Montréal ou tout autre port canadien à l'est de Montréal, sont fixés à deux centins par tonne, savoir : le blé, le maïs, les pois, l'orge et le seigle.

MONUMENT JACQUES CARTIER

Nous annonçons dernièrement que plusieurs citoyens de Québec avaient pris l'initiative d'une souscription pour élever un monument à Jacques Cartier. L'appel qu'ils ont fait au public a trouvé de l'écho. On en jugera par la première liste de souscription que le comité nous communique :

Son Excellence le marquis de Lansdowne, gouverneur général du Canada.....	\$ 100.00
Son Excellence l'honorable L. R. Masson, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.....	100.00
L'honorable F. Langelier, maire de Québec.....	50.00
Sir John A. Macdonald.....	50.00
Sir Hector Langevin.....	50.00
Sir Charles Tupper.....	50.00
Sir Alexander Campbell.....	50.00
Sir Adolphe P. Caron.....	50.00
L'honorable Mc Kenzie Bowell.....	50.00
» A.W. Mc Lelan.....	50.00
» Thomas White.....	50.00
» J. S. D. Thompson.....	50.00
» J. H. Pope.....	30.00
Le docteur J. C. Taché.....	30.00
Les élèves du collège Sainte-Marie (Montréal).....	30.00
L'honorable C. A. P. Pelletier.....	30.00
» Joseph Shehyn.....	50.00
E. E. Taché.....	30.00
C. Vincelette.....	30.00
P. F. Rhéaume.....	30.00
Ed. Robitaille.....	30.00
F. E. Hamel.....	30.00
Ernest Gagnon.....	20.00
M. le comte de Paris.....	50.00

M. Ernest Gagnon a reçu à l'occasion de

sa souscription, la lettre suivante de M. le comte de Paris :

Lisbonne, 3 mars 1887.

Monsieur ERNEST GAGNON, secrétaire-correspondant du Comité littéraire et historique du Cercle catholique de Québec.

Monsieur, Je vous remercie d'avoir songé à m'associer à l'hommage que les Canadiens-Français se proposent de rendre à la mémoire de l'illustre Jacques Cartier et des missionnaires qui ont consacré par leur martyre le sol de la Nouvelle-France.

Les descendants de ces puissants colonisateurs, que la France, pleine alors d'une sève vigoureuse, répandait sur l'Amérique du Nord, savent, sans manquer à leurs devoirs vis-à-vis de l'Angleterre et de leur noble souveraine, conserver religieusement les souvenirs d'un passé glorieux. Je saisis avec plaisir l'occasion de leur témoigner ma sympathie, tout en regrettant de ne pouvoir, dans un moment où nous avons tant de misère à secourir, leur envoyer une plus forte souscription.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien sincères.

PHILIPPE, comte de Paris.

LE TUNNEL

DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

Le consul Keim envoie au secrétaire d'Etat à Washington, un rapport intéressant sur le projet qui consisterait à relier l'île du Prince-Edouard à la terre ferme par un chemin de fer sous-marin de 14 milles de long.

Lorsqu'en 1872, l'île du Prince-Edouard entra dans la Confédération, le gouvernement du Dominion promit, entre autres choses, d'établir en hiver une communication avec la terre ferme, et en 1873, le steamer *Northern Light* entreprit ce service; mais cette entreprise échoua. Les hautes marées amoncellent une grande quantité de glace en bas et en haut du détroit.

Le montant du subside accordé annuellement par le gouvernement à l'île du Prince-Edouard pour le bateau d'hiver, les steamers d'été et la perte sur le chemin de fer de l'île, s'élève à environ \$ 200,000.

En 1873, M. W. Howlan, membre du Sénat du Canada, et depuis 1882, agent consulaire des Etats-Unis, conçut le projet de construire un tunnel dans lequel on établirait une voie ferrée, de façon à pouvoir transporter les marchandises à travers ce tunnel à toutes les saisons de l'année, sans transbordement, épargnant par là beaucoup de temps.

La plus courte distance de l'île du Prince-Edouard (Carlton Head) à la terre ferme dans le Nouveau-Brunswick est de 14 milles et demi. On se propose de construire le chemin sur des pilotis jusqu'à 1 mille du rivage du Nouveau-Brunswick.

Le tunnel aura 16 pieds de diamètre, construit en segments de cinq segments au cercle ayant 10 pieds de longueur, construit en fer et enduit à l'intérieur de ciment et d'une épaisseur de 2 pieds 8 pouces au fond, de 1 pied sur les parois, suivant un plan breveté dernièrement aux Etats-Unis.

Le gouvernement a fait explorer le détroit l'été dernier à l'endroit où passera la voie projetée. On a trouvé que le fond ne contenait aucun rocher et était entièrement composé d'argile.

On pense que l'entreprise est praticable et qu'il faudra trois ans pour l'exécuter. On évalue le coût à environ \$ 5,000,000.

LES TERRES DE LA COURONNE

Le rapport du service des terres de la Couronne pour l'exercice se terminant au 30 juin 1886, vient d'être distribué aux membres du Parlement provincial. Ce document officiel renferme des renseignements très utiles. Nous en donnerons une courte analyse :

Le revenu total du département des terres de la Couronne, durant la période susdite, s'est élevé à \$630,475.82, réparti comme suit :

Dans la catégorie des terres dites de la Couronne, il a été vendu 99,019 acres, au prix de \$45,851.27. Sur ce prix, et à compte de ventes antérieures, il a été perçu \$52,450.35. De ce montant la vente des terrains agricoles a produit \$46,252.10, et celle des terrains miniers \$6,198.25.

Sur certains chemins de colonisation, il a été octroyé gratuitement quarante-six lots contenant une superficie de 3,473 acres.

Au 30 juin 1885, la partie de la province de Québec arpentée et subdivisée en lots de ferme comprenait une étendue de 6,815,562 acres.

A cette superficie, 229,436 acres dernièrement arpentés, ont été ajoutés. Ce qui, avec les terrains retombés dans le Domaine, par le fait de ventes révoquées (25,504 acres), et déduction étant faite des ventes et octrois gratuits effectués pendant la période susdite, (102,493 acres) donnaient, en juin 1886, une superficie de 6,968,009 acres actuellement disponibles.

L'on a vendu 2,769 acres des réserves du clergé, au prix de \$1,528.36, sur lequel et à compte d'autres ventes, \$2,433.16 a été perçu. Au 30 juin dernier, ces réserves comprenaient encore 142,345 acres.

Les biens des Jésuites ont produit \$21,591.33. La dépense à compte de ce service a été de \$ 4,223.23.

Le Domaine de la Couronne proprement dit a donné \$550.00, et la vente des lots de grève et en eau profonde a rapporté \$4,989.44. Dépenses : \$2,248.60, y compris la commission payée à l'agent sur une grande partie des sommes perçues l'année précédente.

Les rentes de la seigneurie de Lauzon ont donné \$6,555.39; les frais de perception de ces rentes se sont élevés à \$931.00.

Les permis de pêche sur les rivières à saumon et sur les lacs de l'intérieur ont produit \$5,965.00.

Le revenu provenant des droits de coupe de bois, des primes, rentes foncières, etc., forme un montant de \$528,574.80.

A part les sommes ci-dessus énumérées, il a été aussi perçu, sous formes d'honoraires divers, la somme de \$2,999.13.

Le résultat des opérations du département des terres de la Couronne, comprises dans les douze mois expirés le 30 juin 1886, est à peu près le même que celui obtenu durant la période correspondante qui a précédé celle-ci.

Les chiffres de cette année accusent, il est vrai, une légère diminution, laquelle s'explique, toutefois, très facilement par le fait que, durant ce temps, il ne s'est produit aucune vente extraordinaire, soit de locations de coupes de bois, soit de terrains miniers; tandis que les transactions de l'exercice financier de 1884-85 comprennent une somme de \$68,145.41 provenant d'une ven-

te de location de coupe de bois très importante.

Déduction faite de ce montant, le résultat brut des transactions ordinaires du département, qui font l'objet du présent rapport, l'emporte sur celui de la période précédente. Cet excédent provient surtout de l'augmentation survenue dans la production forestière.

Jusqu'au 30 juin 1886 les sommes perçues découlant de toutes les sources de revenu de l'administration des terres et des forêts de la province, dépassent notablement celles de l'année précédente.

Dans les appendices qui accompagnent le rapport, sont compris tous les principaux détails des diverses transactions énumérées plus haut. L'on y trouve de plus des données très intéressantes sur les explorations effectuées dans certaines régions les plus reculées de la province.

Nous avons remarqué surtout le rapport de M. Ashe, A. P., directeur de l'Observatoire de Québec, sur la région du lac Témiscamingue, récemment arpentée en lots de ferme, et celui de MM. Forgues et Tremblay, A. P., sur le pays arrosé par certaines rivières tributaires du golfe Saint-Laurent, rive nord.

Le mémoire de M. Obalski, ingénieur des mines du gouvernement (Appendice n° 45), contient des renseignements des plus utiles et des chiffres très importants sur l'exploitation des mines d'amiantes des cantons Coleraine et Thetford, comté de Mégantic.

Il y a actuellement onze compagnies en opération dans cette région. Pendant le dernier exercice la production a été de 8,000 tonnes, ce qui, à une moyenne de \$50 la tonne, représente une valeur de \$450,000. On emploie à ces travaux au-delà de 500 ouvriers.

Un rapport de M. John Mowat, garde-pêche sur la rivière Métapédia, renferme le compte rendu d'études nouvelles sur les habitudes du saumon fréquentant les rivières qui se déversent dans la Baie des Chaleurs, ainsi que des recommandations sur la protection de ce poisson, qu'il serait très avantageux de voir mettre en pratique.

VERS LE PASSÉ

Bougainville et Lévis.

Voilà deux noms que les Canadiens-Français ne séparent jamais l'un de l'autre. Je ferai de même, mais aujourd'hui je céderai la plume à M. de Lévis, fils de notre grand général.

Dans un livre — rarissime de nos jours — *Souvenirs et Portraits de 1780 à 1789*, il a crayonné de main de maître les silhouettes du comte Maurepas, du maréchal de Richelieu, de Franklin, de la marquise du Deffand, des maréchaux de Luxembourg et de Mirepoix, de M. de Calonne, Necker, du comte de Fersen, de la duchesse de Polignac, de M. de Malesherbes, du cardinal de Rohan, du comte de Mirabeau, de Barnave, de Cazalès, etc., etc.

La naissance de M. de Lévis l'avait fait admettre dans ces différents cercles. Son esprit l'y fit bientôt rechercher. C'est lui qui un jour se trouvant chez la marquise du Deffand nota cette jolie anecdote :

— Un certain duc marquis faisait d'un homme très modeste des éloges excessifs. En forme de refrain, il ajoutait sans cesse :

— Et tout le monde pense comme moi.

— Quant à moi, dit madame du Deffand, je fais assez peu cas du monde, depuis que je me suis aperçue qu'on pouvait le diviser en trois parts : les trompeurs, les trompés et les trompettes.

En nous donnant le portrait du comte de Maurepas, M. de Lévis a laissé échapper ces mélancoliques paroles :

— « En admettant même que M. de Maurepas n'ait pas agi impolitiquement en secourant ouvertement les Américains, on sera toujours en droit de lui reprocher la faiblesse et le peu d'habileté qu'il montra dans la conduite de la guerre de l'Indépendance. Il a manqué l'occasion la plus favorable de procurer à la France de magnifiques établissements dans l'ancien et le nouveau continent. Au lieu d'envoyer dans les Antilles une expédition mesquine dont les exploits devaient naturellement se borner à la prise d'une petite île à sucre, vraie conquête de gazette, que ne faisait-il partir pour le Canada un corps de dix à douze mille hommes ? Cette colonie, encore toute française, se serait soulevée en notre faveur et nous la posséderions aujourd'hui. D'un autre côté, deux ou trois vaisseaux de ligne et quelques milliers de soldats de plus dans l'Inde nous y auraient donné une supériorité décisive et sauvé l'empire du Mysore. »

Ces citations prouvent que M. de Lévis était toujours observateur, penseur à ses heures et assez bon écrivain.

Il s'est amusé à crayonner au jour le jour les petits et les grands qui défilaient devant lui. Ces notes sans prétentions sont curieuses à relire à un siècle de distance.

Voici le portrait qu'il trace de Bougainville :

« Je voudrais rassurer les vieillards dont la tête est branlante, par un exemple de longévité. Le célèbre navigateur que les sciences et les lettres viennent de perdre à l'âge de 86 ans, était, depuis bien des années, sujet à cette incommodité ; sa santé n'en était pas moins bonne, et son esprit aussi aimable qu'étendu n'en avait pas souffert.

Personne n'était d'une société plus douce ; cependant il était vif, et dans sa jeunesse il avait été colére.

J'ai entendu raconter au maréchal de Lévis, dont il avait été aide-de-camp pendant les guerres du Canada, qu'à l'attaque très vive du fort de Ticonderoga, auquel les Anglais donnèrent inutilement plusieurs assauts, M. de Bougainville reçut, au plus fort de l'action, une balle au front qui le renversa.

Un officier qui le vit tomber s'écria en s'adressant à M. de Lévis qui était peu éloigné :

— Ah ! mon Dieu ! ce pauvre Bougainville vient d'être tué !

— Eh ! bien, on l'entertera demain avec beaucoup d'autres, répondit froidement le général, qui lui était cependant fort attaché, mais qui, dans un pareil moment, craignait, en paraissant sensible à cette perte, de décourager les soldats.

Bougainville n'était qu'étourdi du coup. La colère lui rend la parole ; il se relève en disant :

— Général, il me semble que vous vous consolez bien aisément de ma mort : pourtant vous ne me ferez pas encore enterrer cette fois-ci.

M. de Bougainville m'a dit qu'un des usages qui l'avait le plus étonné dans ses

longs voyages c'était la coutume établie à Taïti et dans les autres îles de cet archipel de saluer ceux qui éternuent en leur disant : *Dieu vous bénisse*, ou quelque chose équivalent. Il lui fut impossible de découvrir l'origine de cet usage, que l'on attribue généralement en Europe à une maladie pestilentielle dont l'éternuement était le symptôme.

M. de Bougainville avait dès sa jeunesse le goût des grands voyages. Pendant qu'il était au Canada, il avait formé le projet de traverser le continent de l'Amérique jusqu'au bord de la mer Pacifique ; malheureusement la guerre l'en empêcha : son journal eût été d'un tout autre intérêt que celui de sir Mackenzie. »

Ainsi parle M. de Lévis de ce grand homme de guerre dont la glorieuse carrière commença au Canada. Coïncidence assez curieuse, ce fut entre l'île aux Coudres et la chute Montmorency que les deux grands découvreurs Cook et de Bougainville firent leurs premières études hydrographiques. Cook relevait le chenal du nord de l'île d'Orléans, pendant qu'à la même époque, de Bougainville faisait les sondages du chenal du sud.

Le maréchal de Lévis était un cadet de Gascogne, et par conséquent très pauvre en entrant dans le monde. Il servit d'abord comme aide-de-camp du maréchal de Mirepoix, l'aîné de sa famille.

Etant fort jeune, il fit seul avec le maréchal de Mirepoix, deux bataillons prisonniers. C'était près de Montauban ; ne sachant pas l'ennemi si près, ils s'étaient avancés tous deux à un quart de lieue de leurs troupes, et gravissaient en causant la montagne lorsque parvenus sur le plateau ils se trouvaient à cent pas de deux bataillons qui venaient d'arriver. Au lieu de chercher à s'échapper, ce que la difficulté des chemins rendait impossible, les deux officiers français coururent à l'ennemi en criant :

— Bas les armes ! vous êtes entourés !

Quelques années après, la fortune fit payer bien cher à M. de Lévis cette singulière faveur, en déjouant, par le contretemps le moins vraisemblable, une expédition concertée avec autant de hardiesse que de prudence.

Après la mort du brave, mais malheureux Montcalm, il avait pris le commandement en chef de l'armée du Canada. La perte de Québec, conséquence de la bataille où Montcalm fut tué, l'avait obligé de se retirer au fort Jacques-Cartier, où il établit ses quartiers d'hiver. Ayant appris, au commencement du printemps que les Anglais se gardaient fort mal dans Québec, il résolut de les surprendre. Ses préparatifs se font dans le plus grand secret. Il embarque son artillerie sur le fleuve Saint-Laurent, dès que le dégel le lui permet, et côtoie la rivière avec l'élite de ses troupes. Il arrive ainsi, sans être découvert, à quelques lieues de Québec. Là, un des glaçons que le fleuve charriait encore à chaque marée fait chavirer un des bateaux d'artillerie : tout l'équipage se noie, à l'exception d'un sergent qui s'accroche au glaçon et arrive ainsi mourant de froid sous les murs de la place.

La sentinelle du quai, voyant avec étonnement un soldat français, appelle des secours : on va à lui, on lui demande qui il est et d'où il vient, il ne peut répondre : on le réchauffe, il se ranime un peu, et on le trouve assez de force pour dire qu'il appa-

tient à l'armée du chevalier de Lévis, que l'on croyait tranquillement dans ses quartiers d'hiver et qui n'est qu'à quelques lieues; à peine a-t-il proféré ces mots qu'il expire.

Le gouverneur anglais envoie à la découverte, renforce ses portes, se met en défense. Néanmoins de Lévis eut sur les Anglais un succès éclatant, mais cet événement glorieux ne sauva pas le Canada. — Le dénuement total de munitions toujours interceptées tandis que celles de l'ennemi lui arrivaient en sûreté, ainsi que de nombreux renforts, força enfin M. de Lévis à se rendre aux vaincus. Il partit emportant les regrets des colons et même des tribus sauvages, l'amour de l'officier et du soldat et l'estime des ennemis.

De retour en Europe il fut employé à l'armée d'Allemagne en qualité de lieutenant-général, et se signala en plusieurs occasions. Ce fut lui qui enleva au prince héréditaire de Brunswick les canons que l'on voyait à Chantilly avant la Révolution.

La paix de Versailles termine sa carrière militaire, mais non ses services. Promu au gouvernement de la province d'Artois, il sut se concilier l'affection des troupes et celle des citoyens. Toujours juste, toujours affable, il eut la première qualité de l'homme public, partout il se fit aimer. Sans être doué de ces qualités brillantes de l'esprit qui séduisent ou étonnent, mais qui sont trop souvent déparées par les écarts d'une imagination déréglée ou par des prétentions choquantes, il avait toute la capacité nécessaire pour les emplois les plus importants. Son jugement était sain; son coup d'œil sûr. Dans la société, il plaisait par cette gaieté languedocienne à la fois naïve et piquante et qui donne aux moindres choses de la grâce et de l'originalité. A la guerre, sa bravoure froide contrastait avec sa vivacité ordinaire; mais le trait distinctif de son caractère était la bonté. Il y joignait l'activité sans laquelle cette qualité est presque inutile. Il suffisait d'avoir avec lui les relations les plus éloignées, pour acquérir des droits sur son cœur.

Ainsi tout ce qui était languedocien, canadien, artésien, tous ceux qui avaient servi sous ses ordres, depuis le tambour jusqu'au colonel, pouvaient s'adresser à lui avec confiance.

Bien plus, élevé aux premières dignités de l'État, duc et maréchal de France, il ne croyait pas déroger à son rang, en allant solliciter lui-même dans les bureaux en faveur de la veuve et de l'orphelin; ni l'âge, ni les infirmités ne ralentirent jamais son zèle.

L'extrême attachement qu'il eut toujours pour ses devoirs amena l'époque de sa mort. Il partit malgré les instances des médecins, pour aller tenir les états d'Artois, de 1784; le voyage augmenta son mal, et il mourut le jour même indiqué pour l'ouverture. L'assemblée, organe fidèle de la province d'Artois, lui décerna de magnifiques obsèques, et lui fit ériger un monument dans la cathédrale d'Arras.

Sept ans s'étaient à peine écoulés qu'il n'existait déjà plus ce temple superbe où reposaient ses cendres. Elles furent dispersées! Ses biens, ses titres ont péri. Il n'est resté de lui qu'une réputation sans tache

et de glorieux souvenirs; substitution d'honneur, qu'avec l'aide de Dieu, leur antique durée, ses descendants s'efforceront de conserver. »

N'ai-je pas eu raison de vous communiquer ces deux esquisses de M. de Lévis. Ce fils de grand homme a donné à son livre l'épigraphe suivante :

— Il est à souhaiter que ceux qui ont été à portée de connaître des Hommes fassent part de leurs observations.

Le fils de Lévis duc et maréchal de France s'est acquitté noblement de cette consigne.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

LE CHEVREUIL DU CANADA

M. Raoul Renault, de Montmagny, écrit comme suit à l'auteur de *Chasse et Pêche*, M. J.-M. Lemoine.

« Il n'y a que deux ou trois ans que nous avons des chevreuils ici; je ne pense pas que ces animaux nous viennent d'Ontario ou des régions de l'Ottawa.

Je suis porté à croire et c'est l'opinion de plusieurs chasseurs qu'ils sont plutôt venus de la Gaspésie.

Les chevreuils sont fort nombreux depuis une couple d'années dans les forêts des comtés de l'Islet, Montmagny et Bellechasse. Ils se tiennent ordinairement par troupeaux et séjournent plusieurs jours au même endroit: nous appelons *ravage* le lieu où ils se tiennent en bande.

Le chevreuil a environ trois pieds de haut à la croupe, sa robe est d'un gris cendré. Il a de grandes oreilles, un muffle effilé, de grands yeux intelligents et naïfs; le mâle a une ramure ou panache. Il a les jambes semblables à celles d'une bête à cornes, avec cette différence que la corne du pied est noire et très coupante; comme l'orignal, il se défend avec ses pieds de devant. Il tient à la fois de la chèvre et du mouton, ce qui explique les visites que les chevreuils font quelquefois aux bergeries. Le chevreuil est un ruminant et crotte absolument comme le mouton. Cette année, on a pris dans les environs de Montmagny une dizaine de chevreuils vivants: on en a tué une quarantaine. Deux cariboux ont été capturés vivants et six, tués.

Pour les capturer, on choisit une journée où la neige est bonne pour la raquette, et on les lance de leur *ravage*; avec les six pieds de neige que nous avons cet hiver, il n'est pas nécessaire de les poursuivre longtemps avant de les rejoindre. »

M. Eugène Renault, l'ancien rédacteur du *Courrier du Canada*, fixé à St-Thomas, depuis nombre d'années, a gardé dans son étable, plusieurs chevreuils; ces gracieux animaux sont devenus fort dociles; une femelle morte récemment, suivait les enfants de la maison, comme un véritable chien. On la nourrissait de foin, avoine, pommes de terre, navets; elle aimait surtout le pain et faisait grand cas du *pain de Savoie*. Deux chevreuils ont été tués, à Valcartier, cet hiver; les premiers, croyons-nous, tirés sur la rive nord du St-Laurent depuis longtemps.

BIBLIOGRAPHIE

Revue Britannique.

Sommaire d'avril 1887.

Lalla Roukh, poème oriental de Thomas Moore, traduit de l'anglais, par Amédée Pichot (2^e extrait). — Pedro Sanchez, par D. José-Maria de Pereda (3^e extrait). — Jules César naturaliste. — La Sibérie. — Le Roman et la presse populaire en Angle-

terre. — Les élections et le régime parlementaire. — Correspondances d'Orient, d'Allemagne, d'Italie, de Londres. — Chronique scientifique. — Tablettes. — Bulletin économique et financier. — Livres nouveaux. — Théâtres. (Canada, 1 an, 62 francs.) Bureaux: 71, rue de la Victoire, Paris.

Magasin pittoresque.

Sommaire du 30 avril 1887.

Le prix de la lutte, par M. E. L. — La carte du ciel par la photographie. — Une soirée bourgeoise au xvii^e siècle, par M. Ed. Ch. — La vallée de la Joute, par M. G. N. — Illusions d'optique; exagération des hauteurs, par M. Ch. Guignet. — Les crabes terrestres, par M. Charles Brongniart. (Canada, 1 an, 13 francs.) Bureaux: 29, quai des Grands-Augustins, Paris.

Ferme à vendre au Canada

M. Nazaire Préfontaine offre en vente à Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly, près Montréal, une propriété comprenant une belle et confortable maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation en parfait état: deux granges, étables, écurie et remises, et cinquante-quatre hectares de terre très fertile, en plein rapport, d'un seul tenant et entièrement pourvus de clôtures. Située dans une région dont la prospérité va sans cesse croissant, à proximité d'une ligne de chemin de fer et des marchés, cette propriété présente des avantages exceptionnels.

S'adresser à M. Nazaire Préfontaine, à Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly (Canada).

Ou au bureau de l'immigration de la province de Québec, M. J. Lespérance, agent, 813, rue Craig, Montréal.

BAINS DE MER

Plusieurs villas & appartements particuliers

meublés

A LOUER POUR LA SAISON DES BAINS

A SAINT-PAIR

La plus belle plage de sable fin de tout le littoral de Normandie. Pêche à marée basse. Environs très boisés. Curiosités historiques et archéologiques du plus haut intérêt. Bureau de Postes et Télégraphes.

Gare de Granville à 10 minutes.

S'adresser à M^{re} FOURSIN, propriétaire, à Saint-Pair (Manche).

BAINS DE MER

JOLIE VILLA

MEUBLÉE OU NON MEUBLÉE

à vendre ou à louer

à SAINT-BRIAC près DINARD

A 20 minutes du chemin de fer. Vue splendide sur la mer et la campagne. Salon; salle à manger, vestibule et cuisine au rez-de-chaussée; trois chambres, dont deux avec cabinets de toilette, au premier étage; au deuxième, deux chambres de maître et deux chambres de domestique. Buanderie et dépendances diverses. Eau de puits excellente et inépuisable.

Jardin d'agrément et potager en plein rapport, d'une contenance de 2,400 mètres enclos de murs (pouvant être agrandi au gré de l'acquéreur), 60 mètres de façade sur le boulevard bordant le rivage.

PRIX: 28,000 francs.

S'adresser au propriétaire, M. CHAUDOT, à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), ou au bureau du journal.

LA
GAZETTE DU CANADA

Contenant toutes les proclamations
ET AVIS OFFICIELS
Du Gouvernement du Canada
EST PUBLIÉE TOUS LES SAMEDIS A OTTAWA

L'abonnement est de 4 piastres par année, du
1^{er} juillet au 30 juin.

PRIX D'UN NUMÉRO : DIX CENTINS.

Ottawa, mars 1885.

B. CHAMBERLIN
I. R.

STATUTS DU CANADA

Les Statuts du Canada sont en vente au Bureau
de l'Imprimeur de la Reine à Ottawa, de même que
les actes fédéraux, séparément, depuis 1874.

Une liste des prix sera envoyée à toute personne
qui la demandera.

POUR RECEVOIR FRANCO

A 19 cents le franc

Au Canada et aux États-Unis

Tous les ouvrages en librairie française, il suffit
d'adresser le montant en un mandat-poste, ou
bien encore en *Greenbacks* et timbres-poste cana-
diens ou américains,

A Sylva Clapin

23, rue d'Odessa, 23.

PARIS

Abonnements aux journaux et revues de Paris négociés
SANS SURCHARGE DE PRIX

Demandez le Catalogue. Franco sur demande

Seul dépôt pour la France, de tous les
ouvrages de marque publiés au Canada.



Le Gérant : FOURNIN.

VERSAILLES. IMPRIMERIE GEFY ET FILS, 52, RUE DUPLESSIS.

CHEMIN DE FER
Intercolonial

ARRANGEMENTS D'HIVER

A partir du 16 Novembre
1886, les trains-express directs
à passagers feront le service
tous les jours (les Dimanches
exceptés) comme suit :

Partant de

Lévis 8 h. 00 mat.

Arrivant à

Rivière-du-Loup..	12 h. 05 soir.
Trois-Pistoles.....	1 15 —
Rimouski	3 00 —
Petit-Métis	4 11 —
Campbellton	7 50 —
Dalhousie-Junction	8 32 —
Bathurst	10 32 —
Newcastle	12 15 mat.
Moncton	3 40 —
Saint-Jean.....	7 00 —
Halifax.....	12 05 soir.

Ces trains correspondent à la jonction
Chaudière avec les trains du
Grand-Tronc partant de Montréal à
10 heures 15 du soir.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean
se rendent à destination le dimanche.

Le char Pullman qui part de Mon-
tréal les Lundi, Mercredi et Vendredi,
se rend directement à Halifax, et celui
qui part les Mardi, Jeudi et Samedi, se
rend à Saint-Jean.

Tous les trains marchent sur l'heure
de l'Est.

On peut obtenir des billets pour le
chemin de fer ou les bateaux à va-
peur pour tous les points en bas du
fleuve et les provinces maritimes.

Pour billets de passage et informa-
tions concernant les prix de passage,
taux du frêt, le service des trains, etc.,
s'adresser à :

G. W. ROBINSON,

Agent des pass. et du frêt pour la div. de l'Est,
136 1/2, rue Saint-Jacques (en face St Lawrence Hall),
Montréal.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.

Moncton, N. B., 11 Novembre 1885.

CHEMIN DE FER
DU
Pacifique Canadien

QUÉBEC EST

et les

DIVISIONS D'ONTARIO

QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA, KINGSTON
TORONTO, PORT-ARTHUR,
WINNIPEG, MANITOBA,
ET LES MONTAGNES ROCHEUSES

TABLEAU DE SERVICE

LES TRAINS PARTENT DE MONTRÉAL POUR

Winnipeg, à 2 h. soir, tous les jours (diman-
ches exceptés);

Ottawa, à 7 h. 15 matin, 9 h. matin, 2 h.
soir, 6 h. soir et 8 h. soir.

Toronto, à 9 h. matin et 8 h. soir.

Québec, à 8 h. 05 matin, 4 h. soir et 10 h.
soir.

LES TRAINS ARRIVENT A MONTRÉAL DE

Winnipeg, à 12 h. 35 soir, tous les jours
(les mercredis exceptés).

Ottawa, à 8 h. 18 matin, 12 h. 35 soir,
3 h. 55 soir, 10 h. soir.

Toronto, à 8 h. matin et 10 h. soir.

Québec, à 6 h. 30 matin, 9 h. 10 et 10 h. 35
soir.

La seule ligne pour tous les points
dans le haut de la vallée de l'Ottawa, et
la plus directe pour Winnipeg, Ma-
nitoba et le Nord-Ouest se raccordant
à Toronto avec tous les trains allant à
l'ouest, au sud et au nord-ouest.

Éléphants wagons-palais sur les trains
du jour et somptueux wagons-lits sur
les trains de nuit.

**Cinq trains pour Ottawa tous les
jours.**

Pour toutes informations concernant
les billets, etc., s'adresser aux bureaux
des billets suivants : 266, rue Saint-
Jacques (coin de la rue Mc Gill) : bu-
reau des billets de l'hôtel Windsor, et
à la gare des anciennes Casernes,
Montréal.

W. C. VAN HORNE,
Vice-Président.

WHITE,
Surint. Gén. div. O. et Ont.

W. Mc NICOLL,
Agent Gén. des Pass.

A. DAVID,
Surint. Gén. div. Q.

DOMINION LINE

PAQUEBOTS-POSTE ROYAUX ANGLO-CANADIENS

DE PARIS AU CANADA

(Via Liverpool) A GRANDE VITESSE

SAISON D'ÉTÉ

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX

Départs de Liverpool pour Québec

COMME SUIT :

Oregon.....	Avril	21	Sarnia.....	Juillet	29
Toronto.....	—	29	Oregon.....	Août	4
Montreal.....	Mai	6	Toronto.....	—	12
Vancouver.....	—	12	Montreal.....	—	19
Sarnia.....	—	20	Vancouver.....	—	25
Oregon.....	—	26	Sarnia.....	Sept.	2
Toronto.....	Juin	3	Oregon.....	—	8
Montreal.....	—	10	Toronto.....	—	16
Vancouver.....	—	16	Montreal.....	—	23
Sarnia.....	—	24	Vancouver.....	—	29
Oregon.....	—	30	Sarnia.....	Oct.	7
Toronto.....	Juillet	8	Oregon.....	—	13
Montreal.....	—	15	Toronto.....	—	21
Vancouver.....	—	21	Montreal.....	—	28

PRIX DE PASSAGE DE PARIS :
Première classe : 345 fr. et 409 fr.

Billets d'aller et retour valables pour une année avec 5 00 de réduction sur deux passages simples

2^e classe « intermédiaire »

De PARIS : 200 fr.
(2^e classe bateau, 3^e classe chemin de fer.)

ÉMISSION DE BILLETS POUR TOUTS LES POINTS DU CANADA

Pour **retenir les places**, les passagers de première classe doivent verser un acompte de 127 fr., et les passagers de 2^e classe, 50 francs 80 c. par passager, et le solde du prix de passage devra être payé avant l'embarquement.

Il est alloué à chaque passager de 1^{re} classe 20 pieds cubes de bagages en franchise, et au passager de 2^e classe 10 pieds cubes.

Aux passagers de 2^e classe, la compagnie fournit gratuitement tout ce qui est nécessaire pour le voyage et des repas copieux et variés.

Les passagers de 2^e classe formant une société peuvent, en avisant une semaine d'avance, avoir une chambre commune.

Les salons ainsi que les cabines de 1^{re} classe des Paquebots-Poste :

OREGON, SARNIA et VANCOUVER

se trouvent au milieu du navire. Le VANCOUVER est éclairé à la lumière électrique dans tous ses compartiments.

Bagages. — A tout voyageur, il est accordé sur le chemin de fer, en franchise, 30 kilos et aux enfants payant demi-place, 20 kilos.

Il est expressément recommandé aux voyageurs d'inscrire d'une manière très lisible et ineffaçable leurs noms et leurs destinations sur chaque colis; des étiquettes à cet effet seront fournies par la Compagnie par l'entremise du bureau de Paris (Pitt et Scott, 7, rue Scribe). L'excédent de bagages peut être expédié d'avance par petite vitesse directement aux paquebots à Liverpool en transit, sans être ouverts en Angleterre, et mis à bord. Le voyageur de cette façon aura une grande économie et évitera les ennuis d'ouverture en Angleterre.

Pour plus amples renseignements, Billets de passage, Fret, etc., s'adresser à :

PITT ET SCOTT

(Agents généraux pour le continent)

Paris, 7, rue Scribe, Paris

Adresse Télégraphique "PITT." PARIS.

LE NORD-OUEST CANADIEN

ET LE

MANITOBA

Concessions gratuites

60,000,000 d'Hectares

DE TERRES A BLÉ

LES PLUS FERTILES DU MONDE

ET

20,000,000 d'hectares

EN PRAIRIES

Le chemin de fer du Pacifique est maintenant terminé à l'ouest de Winnipeg, et atteint la côte de l'océan Pacifique. La ligne de Winnipeg à la baie du Tonnerre, sur le lac Supérieur, est livrée à l'exploitation.

La longueur totale du réseau actuellement terminé est de plus de 3,000 milles. La ligne entière est achevée et sera inaugurée en 1886.

La grande région de terres à blé comprend les vallées de la Rivière-Rouge, de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle, etc., etc. Ces territoires sont également très riches en mines, notamment de charbon d'une excellente qualité.

Climat très salubre.

65 hectares sont concédés gratuitement aux colons dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demande d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc. :

Au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire. M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint), ou à M. John Dyke, Water-Street, 15, Liverpool;

Et à M. HECTOR FABRE

COMMISSAIRE-GÉNÉRAL DU CANADA

10, rue de Rome

PARIS

LIGNE ALLAN

Paquebots-Poste Canadiens

ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

Service d'Été

Dates des départs de Liverpool pour Québec.

Sarmatian	jeudi.....	5 mai.
Circasian	vendredi.....	13 —
Sardinian	jeudi.....	19 —
Polynesian	vendredi.....	27 —
Parisian	jeudi.....	2 juin.
Sarmatian	jeudi.....	9 —
Circassian	vendredi.....	17 —
Sardinian	jeudi.....	23 —

Dates des départs de Liverpool pour Saint-Jean (I.-N.) Halifax et Baltimore.

Caspian	mardi.....	10 mai.
Nova Scotian	—.....	24 —
Caspian	—.....	7 juin.

PRIX DES PASSAGES EN PREMIÈRE CLASSE
267 fr., 318 fr., 398 fr. et 478 fr.

Les passagers de première classe jouissent du même salon et de la même table.

La position de la cabine seule diffère.

2^e classe dite intermédiaire

De PARIS à QUÉBEC de 200 fr. à 219 fr. donnant droit au transport gratuit de 100 kilos de bagages.

3^e classe Émigrants

De Paris à Québec et toutes les autres villes du Canada et des États-Unis.

DE GRÉ A GRÉ

Les Émigrants devront arriver à Paris le jeudi de chaque semaine et passer au bureau de M. Alex. HUNTER, avant 3 heures. Il leur sera donné des lettres de recommandation pour les autorités canadiennes. Ils ont droit au transport gratuit de 100 kil. de bagages de Paris à Québec. Le passeport n'est pas exigible.

Les bagages en excédent seront, sur l'ordre du passager, dirigés sur Liverpool de manière à éviter les frais de transports en grande vitesse et l'ouverture des colis en Angleterre.

Pour billets de passage, fret et émigration s'adresser à :

ALEX. HUNTER

Agent d'émigration autorisé par le gouvernement français. Agent de transport pour le Canada, les États-Unis, etc. Connaissances directs pour tous les points du Globe. 4, rue Glück (à droite de l'Opéra), Paris. Adresse télégraphique « Hunter » Paris.

MINISTÈRE DES POSTES DU CANADA

Ottawa, 12 novembre 1884.

D'après les arrangements récemment conclus avec le gouvernement français, on peut maintenant obtenir, dans tous les bureaux de poste du Canada ou l'on émet des bons de poste, des bons à vue sur la France et l'Algérie, payables dans tous les bureaux de poste des deux pays.

J. CARLING,
Maître de postes général.

LA NOUVELLE REVUE

Politique, Économique, Scientifique et Littéraire

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

AVEC LA

COLLABORATION DES PREMIERS ÉCRIVAINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

PARIS — 23, boulevard Poissonnière, 23 — PARIS

REVUE FRANÇAISE DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

Paraît le 1^{er} de chaque mois

20, RUE BERGÈRE, PARIS

LE GAULOIS

LE PLUS COMPLET ET LE MIEUX INFORMÉ
DES JOURNAUX DE PARIS

Prix de l'abonnement pour le Canada (Union postale) :
Un an, 72 fr.; Six mois, 36 fr.

Bureaux à Paris, 9, Boulevard des Italiens.

BOURGOIN, DUCHESNEAU & C^{IE}

NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)

IMPORTATEURS

321, 323, 325, rue Saint-Paul

MONTREAL

L'EXPANSION COLONIALE

Moniteur des Colons français

Revue politique, littéraire, agricole, industrielle, commerciale, financière, le plus grand des journaux coloniaux français. Paraissant tous les 28 jours. 48 pages de texte, treize numéros par année.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION DU JOURNAL :

PARIS, rue St-Vincent-de-Paul, 17, PARIS

FABRE & GRAVEL

LIBRAIRES

Rue Notre-Dame, — MONTREAL

Maisons Recommandées

CAFÉS-RESTAURANTS

Bruneaux, 24, boulevard Poissonnière, Paris.
— Déjeuner à 3 fr. Dîner à 4 fr.

CHEMISES, GANTS, CRAVATES

C. Dupré, F. Ysern, 46, rue Vivienne, près le boulevard.

HABILLEMENTS POUR HOMMES

Cochard, tailleur, 63, rue Saint-André-des-Arts
(Quartier Latin). — Maison de confiance.

LEÇONS DE FRANÇAIS ET ANGLAIS

M^{me} Petipas-Basquia, officier d'Académie.

Leçons pour jeunes filles de tout âge, et pour petits garçons de cinq à neuf ans. Leçons à prix réduits, le jeudi et le dimanche, pour préparer au brevet supérieur, 25, rue Bleue, Paris.

CONCESSIONS GRATUITES DE TERRES AU CANADA

65 hectares au Manitoba et dans les territoires
du Nord-Ouest
40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées à des prix raisonnables dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard et de la Colombie anglaise.

Passages à prix réduits. — Avantages spéciaux offerts aux domestiques.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc. au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire adjoint); ou à M. John Dyke, 15, Water-Street, Liverpool, et à M. Hector FABRE, commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, Paris.

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

REVUE LITTÉRAIRE

Paraissant par livraisons mensuelles de 48 pages

ABONNEMENT : 10 FRANCS PAR AN

PAYABLES D'AVANCE

S'adresser à M. EMILE GIROUARD

Administrateur du PARIS-CANADA

10, rue de Rome, 10

PARIS

Directeur : M. Louis H. TACHE

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

OTTAWA (CANADA)

Volumes I, II, III et IV (1882-83-84-85)

En vente à 7 fr. 50 le Volume

ORNEMENTS D'ÉGLISE

CHASUBLERIE, BRODERIE
LINGERIE ET VÊTEMENTS
BRONZE ET ORFÈVRERIE

AMEUBLEMENT
ORIFLAMMES ET TENTURES
SERVICES MORTUAIRES

BIAIS AINÉ

Fournisseur de Notre Saint-Père le Pape

Rue Bonaparte, 74, à Paris

MÉDAILLE D'OR, PREMIÈRE MÉDAILLE D'ARGENT EXPOSITION UNIVERSELLE 1878

18 Médailles aux Expositions universelles

Prix : Médaille de Progrès à l'Exposition de Vienne 1873, Médaille à Philadelphie en 1876, Médaille d'or, Exposition internationale Arnheim (Hollande), 1879.

DIPLOME D'HONNEUR, AMSTERDAM 1883

F. ARBEY & FILS

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Paris, 41, Cours de Vincennes, 41 (près la place de la Nation)
CONSTRUCTION DE SCIERIES ET MACHINES-OUTILS POUR LE TRAVAIL DU BOIS



Pour arsenaux, chemins de fer, mécaniciens, constructeurs, marchands de bois, exploitants de forêts, construction de wagons, charpente, menuiserie, carrosserie, charbonnage, scieries mécaniques, tonnelierie, etc.

NOTA. — Envoi de l'album (dernière édition) en langue française, anglaise, allemande, italienne, espagnole, russe ou polonaise (200 fig. contre 5 fr. en timbres-poste français ou étrangers. Envoi franco du prix-courant (dernière édition) en langue française, anglaise, italienne, russe, allemande, espagnole, polonaise, hollandaise, portug., hongroise.

PÉTRISSEURS MÉCANIQUES O. BOLAND

POUR TOUTES ESPÈCES DE PÂTES OU CORPS DEMI-SOLIDES

18 Médailles aux Expositions universelles. — Médaille à Philadelphie, 1876. — Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1878. — Médaille d'or à l'Exposition d'Arnheim, 1879. — Diplôme d'honneur à Amsterdam, 1883

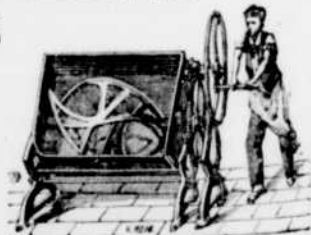
ENVOI GRATIS DE LA NOTICE DÉTAILLÉE

Sur demande adressée

à MM. F. ARBEY & Fils

CONSTRUCTEURS-CONCESSIONNAIRES

Paris, 41, Cours de Vincennes, Paris



PEINTURE & PHOTOGRAPHIE D'ART

ÉMILE TOURTIN

8, Boulevard des Italiens, 8